

SNES Champagne Ardenne

MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2005

	REUNIONS	PERMANENCES
CHARLEVILLE MEZIERES	Lycée François Bazin Mercredi 30 mars – 14 H 30	
GIVET		Lycée Vauban Lundi 4 avril – 12 H à 16 H
RETHEL		Lycée Paul Verlaine Jeudi 7 avril – 12 H à 16 H 30
REVIN	Lycée Jean Moulin Lundi 4 avril – 18 H	
SEDAN	Lycée Pierre Bayle Jeudi 7 avril – 18 H	
BAR SUR AUBE	Lycée Gaston Bachelard Jeudi 31 mars – 18 H	
ROMILLY SUR SEINE	Lycée Frédéric et Irène Joliot – Curie : Mardi 5 avril - 18 H	
TROYES	Lycée Camille Claudel Mercredi 30 mars - 14 H 30	Spécial I.U.F.M. de TROYES Mercredi 30 mars – 10 H à 17 H
CHALONS EN CHAMPAGNE		Lycée Jean Talon Jeudi 31 mars – 9 H à 12 H
EPERNAY	Lycée Léon Bourgeois Mardi 5 avril - 18 H	
REIMS	SNES Siège S3 Vendredi 1er avril – 18 H + Mercredi 6 avril 14 H 30	Spécial I.U.F.M. de REIMS Jeudi 31 mars – 10 H à 17 H 30
SEZANNE	Lycée La Fontaine du Vé Jeudi 7 avril – 18 H	
VITRY LE FRANCOIS		Lycée François 1 ^{er} Jeudi 31 mars - 13 H 00 à 16 H 30
CHAUMONT	Collège Louise Michel Mercredi 6 avril - 14 H 30	
LANGRES	Lycée Denis Diderot Jeudi 31 mars – 18 H	
SAINT DIZIER		Collège Clos Mortier Mercredi 6 avril – 9 H à 12 H

PERMANENCES :

CHARLEVILLE : au local du SNES – 48 rue Victor Hugo : Vendredi 15 avril de 10 H à 12 H et de 14 H à 18 H

TROYES : au local du SNES – 3 bis rue Voltaire (2ème étage) : Lundi 11 avril de 10 H à 12 H et de 13 H 30 à 16 H 30

CHAUMONT : au siège de la FSU – 17 rue de Verdun : Mercredi 13 avril de 13 H à 18 H

REIMS : au siège du S 3 – 37 rue Ponsardin

Lundi 11 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30
Mardi 12 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30
Mercredi 13 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30
Jeudi 14 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30
Vendredi 15 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30
Samedi 16 avril de 9 H à 12 H
Lundi 18 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30
Mardi 19 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30
Mercredi 20 avril de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 17 H 30

Hors vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14 H 30 à 17 H 30

NB : Permanences spéciales C.P.E. les 12 et 14 avril de 14 H 30 à 17 H 30